

## Compte rendu du conseil municipal du 21 septembre 2020

**Présents** : BARRABAND Jean Paul, BISSON Virginie, FENILLE Audrey, HEBEL Marc, JOSLIN Jean-Louis, KOSUBAY Philippe, MARTIN Valéry, MORIN Matthias, OLLIER Michel, PEYLET Jessica, RONDIER Jean-Michel

**Secrétaire** : MORIN Matthias

**Début du conseil** : 20h45

### 1. Amendes de police

Gérées par les conseillers départementaux, vote pour l'acceptation du mode de répartition pour un montant de 590,66€ par commune.

**Vote : POUR : 11                      ABSTENTION : 0                      CONTRE : 0                      Adopté à l'unanimité**

Somme destinée à la sécurisation des routes. IL est proposé de changer le panneau de signalisation « Aubusson » à St Marc et d'installer des glissières de sécurité le long de la marre à l'entrée de St Marc par exemple. D'autres propositions sont possibles après inventaire de chacun. Date limite des devis pour le 15 octobre

### 2. Délégués aux Commissions de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud

- FINANCES, RESSOURCES HUMAINES : JL Joslin ; V Martin
- STATUTS : M Hebel ; JL Joslin
- PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE : JP Barraband ; M Hebel
- EAU, SPANC : P Kosubay ; JM Rondier
- DECHETS, DEVELOPPEMENT DURABLE : M Morin ; V BISSON
- ECONOMIE, NUMERIQUE , V Martin ; V Bisson
- ACCUEIL, ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ; M Hebel, JL Joslin
- CULTURE, SPORTS : P Kosubay ; M Ollier
- VOIRIE, BATIMENTS : M Ollier ; JM Rondier
- PLUI, HABITAT : JL Joslin ; M Morin
- SANTE : A Fenille ; J Peylet
- TOURISME : V Bisson ; V Martin

**Vote : POUR : 11                      ABSTENTION : 0                      CONTRE : 0                      Adopté à l'unanimité**

### 3. Représentants à la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Titulaire : JL Joslin Suppléant M Hebel

**Vote : POUR : 11                      ABSTENTION : 0                      CONTRE : 0                      Adopté à l'unanimité**

### 4. Devis site Internet

Suite à la visite de Steeven et Pierre (CRIMSON FACTORY). Le devis comprend la refonte du site actuel (gestion du projet, configuration générale, webdesign, création/édition contenu, référencement), la création du logo de la commune, pour un total de 2300 € HT ( 2760 €TTC)

**Vote : POUR : 11                      ABSTENTION : 0                      CONTRE : 0                      Accepté à l'unanimité**

Programmation d'une réunion de travail le samedi 10 octobre à 10h pour définir l'arborescence du site.

Travail dans un deuxième temps avec les associations et les habitants intéressés par le projet du site et du logo

### 5. Devis ordinateurs école

Achats de 5 ordinateurs à la SARL ORDI CONNECT Le mas Laurent 23500 Croze pour un total 2128,33 € HT (2554 € TTC)

**Vote : POUR : 11                      ABSTENTION : 0                      CONTRE : 0                      Accepté à l'unanimité**

M Hebel propose des caisses de rangement pour ces ordinateurs (type RAC). V Bisson demande si ces ordinateurs pourraient être mis à disposition des élèves qui ne sont pas équipés de matériels informatiques pour des besoins ponctuels (confinement...). A voir au cas par cas et selon les assurances des parents.

#### 6. Raccordement électrique du futur pavillon de M Bourret et Mlle Cout

Prise en charge de la commune pour un montant de 245€ sur un total de 8800€

Vote : POUR : 11                      ABSTENTION : 0                      CONTRE : 0                      Accepté à l'unanimité

#### 7. Taxe d'assainissement

Actuellement 55cts/m<sup>3</sup> à Farges et 65cts/m<sup>3</sup> St Marc

Compte tenu du coût de fonctionnement (7700€) non compensé par la redevance (3800€), JL Joslin propose les augmentations suivantes : 60cts/m<sup>3</sup> à Farges (+5cts) et 70cts/m<sup>3</sup> St Marc (+5cts),

Vote : POUR : 11                      ABSTENTION : 0                      CONTRE : 0                      Accepté à l'unanimité

A noter les deux pompes de relevages du bourg à changer ainsi que le problème des odeurs récurrentes. P Kosubay propose de rallonger les ventilations de la fosse. M Ollier se renseignera auprès du technicien qui visite les installations pour les contrôles

#### 8. Infos diverses

##### - Equipement des agents

Les vêtements du personnel féminin ont été livrés et distribués

##### - Cyclocross UFOLEP le samedi 3 janvier

Le VCA a demandé le prêt de la salle polyvalente ainsi qu'une aide financière de 150 €. La commune mettra la salle à la disposition du VCA avec le respect des règles sanitaires en vigueur (la déclaration en préfecture incombe au VCA). M Ollier rappelle l'obligation au VCA de laisser les locaux propres le dimanche soir.

La commune ne participera pas financièrement à la course cependant JL Joslin fera un don de 150€ en tant que maire de St Marc au VCA.

##### - Impayés

J L Joslin fait le point des différentes situations évoquées au précédent conseil.

- 2 saisies sur les allocations familiales

- 3 régularisations partielles

- 1 cas qui reste problématique et où il faut maintenant envisager de contacter la personne et la convoquer

##### - Courrier CD23

Le conseil départemental a lancé un programme Booster pour soutenir l'activité. Somme allouée à la commune de 14760 €, plan sur 3 ans avec un financement de 10 à 30 % (marchandise, travaux) cumulable avec d'autres aides comme la DETR.

Il faut donc prévoir des devis pour la voierie, l'aménagement d'une aire de jeux à St Marc, l'agrandissement de la salle polyvalente et l'extension du garage.

##### - Extension du garage

M Ollier a reçu l'entreprise Grégoire et Breuil, deux possibilités d'extension sont envisageables (ferme côté garage ou appentis à l'arrière). Il a également fait estimer le remplacement du plancher de l'église, une fenêtre et 3 planches de l'estrade. Il a rdv avec l'entreprise Fayette et avec l'architecte B Baudoin.

##### - Sel pour les routes

M Hebel demande si la commande de sel a été faite, il souligne qu'il est souvent plus efficace que la pouzzolane. JM Rondier précise que l'efficacité des moyens de traitement doit être adaptée à l'état de la chaussée au moment du passage de l'agent.

- **Logement non loué**

M Ollier rappelle que la commune possède un appartement non loué depuis plusieurs mois. Il faudrait envisager un relooking de ce logement peut être un peu trop cher à la location et contacter une agence immobilière qui s'occuperait de louer ce logement.

- **Colis des aînés**

Il concerne environs 65 personnes de plus de 70 ans.

Somme fixée autour de 30€/colis. M Morin, V Bisson et J M Rondier se chargent de contacter des fournisseurs locaux pour confectionner ce colis

- **Réunion COM COM**

28 septembre

**A prévoir : Réunion de travail sur le site internet le samedi 10 octobre à 10h**

**Fin de la réunion : 22h45**